

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

<p>Nombre de conseillers En exercice : 13 Présent : 11 Procuration : 2 Votants : 13 Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 5</p>	<p>L'an deux mille vingt-trois le vingt cinq janvier Le Conseil Municipal de Montriond (Haute-Savoie), dûment convoqué. Réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean Claude DENNE (Maire) <u>Secrétaire de séance</u> : Mme SIBIL Christine <u>Date de convocation</u> : 20 janvier 2023</p>
<p><u>Réf</u> : 2302</p> <p><u>Objet</u> :</p> <p>Subvention free ride 2023</p>	<p><u>Présents</u> : M. DENNE Jean – Claude - Mme MICHAUD Sonia - M. COCCOZ Patrick - M. MUFFAT Michel - Mme MICHAUD Carole - M. GAILLARD Guy - M. ROSSET André - Mme SIBIL Christine - Mme TAVERNIER Marie - Laure - M. DUCHEMIN Vincent - Mme MCQUADE Alisha</p> <p><u>Absents ou excusés</u> : Mme QUOEX Valérie - M. BRAIZE Richard</p> <p><u>Procuration</u> :</p> <p>Mme QUOEX Valérie à Mme TAVERNIER Marie – Laure M. BRAIZE Richard à M. ROSSET André</p>

Monsieur le maire indique que la commune a donné son accord pour le déroulement sur le territoire de la commune du 28 janvier au 2 février 202, sur le domaine skiable, d'une compétition de Freeride dénommée « Avoriaz freeride »

Dans ce cadre il propose l'octroi d'une subvention de 7 500.00 €, au profit de l'entreprise « Evolution 2 », pour l'organisation de cette manifestation.

Le conseil après discussion, demande que la subvention soit portée à 5 000.00 €, pour ne pas prendre en compte le déficit de l'organisation 2022, annulée.

Il précise que cette subvention sera versée après le déroulement de l'épreuve.

Le conseil municipal après en avoir délibéré

- **ACCEPTE** le versement à l'entreprise « Evolution 2 », sise 31 Place des Ruches 74 110 MORZINE, d'une subvention de 5 000.00 € pour l'organisation de la manifestation « Avoriaz freeride ».
- **CHARGE** Monsieur le maire de tous les actes relatifs à la présente délibération.

Le Maire  
DENNE Jean – Claude



La Secrétaire de séance  
SIBIL Christin